

LA NOUVELLE revue du courtage

La parole du Président

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous sommes déjà en septembre, l'été est bientôt terminé, les vacances sont pour la majorité d'entre nous loin derrière nous et la période de renouvellement arrive.

Comme déjà redouté, l'état du marché de l'assurance ne semble pas très optimiste quant à l'évolution des primes, ainsi que des termes et conditions des contrats d'assurance.

Les bouleversements du monde, qu'ils soient géopolitiques, climatiques, digitaux ou sociétaux se répercutent de manière globale sur les tendances de renouvellement des différentes branches d'assurances, notamment au travers de l'inflation toujours présente. Cet impact transverse est complété par des facteurs techniques spécifiques selon les lignes d'assurances, conduisant potentiellement à de nouvelles baisses de capacités, à des hausses de tarifs et de franchises, notamment sur les lignes exposées aux conséquences du changement climatique.



David Verkinder
Président PLANETE CSCA
Occitanie

Dans ce contexte toujours haussier, Il est certain que les courtiers d'assurances vont devoir encore mieux anticiper, communiquer et expliquer ces tendances avant, pendant et après le cycle de renouvellements, et surtout valoriser leur conseil et accompagnement au quotidien de leurs clients.

D'autres sujets d'actualité se profilent dans nos cabinets et notamment celui de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). À cet effet, le cahier central de la Revue de ce mois y est consacré dans la continuité du Tour des Régions durant lequel nous avons souhaité sensibiliser les adhérents à cette problématique. Nous y parlons notamment d'entreprises à mission, des différentes actions RSE possibles, de Zei mais aussi de risques climatiques et d'assurance...

Dans un monde en mouvement où écologie et bien-être sont devenus des normes, chaque entreprise va devoir relever ces défis pour attirer de nouveaux collaborateurs, de nouveaux clients et répondre aux obligations légales en la matière. L'interview ci-après de Françoise Rivet de MMA montre l'intérêt des grands assureurs sur ce thème.

Comme je l'ai rappelé lors de notre dernière réunion trimestrielle de juillet sur le thème de la conformité, matinée très dense pour laquelle je remercie encore à la fois les nombreux

confrères présents mais aussi et surtout la qualité de nos intervenants, je vous invite toutes et tous, pour ceux et celles qui ne l'auraient pas encore fait, à aller régulièrement sur le site internet www.planetecsca.fr et de vous connecter avec vos identifiants pour avoir accès aux différents services et supports de notre syndicat mais aussi aux différentes dates de réunions, webinaires, partenariats développés pour Nous.

Sur ce dernier point, notre prochaine réunion Occitanie aura lieu le vendredi 6 octobre au Domaine de Preissac, et le thème de la matinale sera autour du PCA (Plan de Continuité d'Activité) en présence notamment de notre partenaire Adenium BRG sous forme d'une formation DDA compatible et de nos sponsors Sedgwick, Largillière, Abeille et QBE, suivi de notre traditionnel cocktail annuel avec tous nos partenaires assureurs. Elle sera surtout l'occasion de remettre les Trophées PLANETE CSCA de la région Occitanie pour nos partenaires préférés.

Dans l'attente de vous revoir nombreuses et nombreux à notre prochain événement régional en présentiel du 6 octobre,

Seul, on va plus vite, Ensemble, on va plus loin !

Bien confraternellement.

DEMAIN COMME HIER
NOUS SERONS
TOUJOURS À VOS CÔTÉS

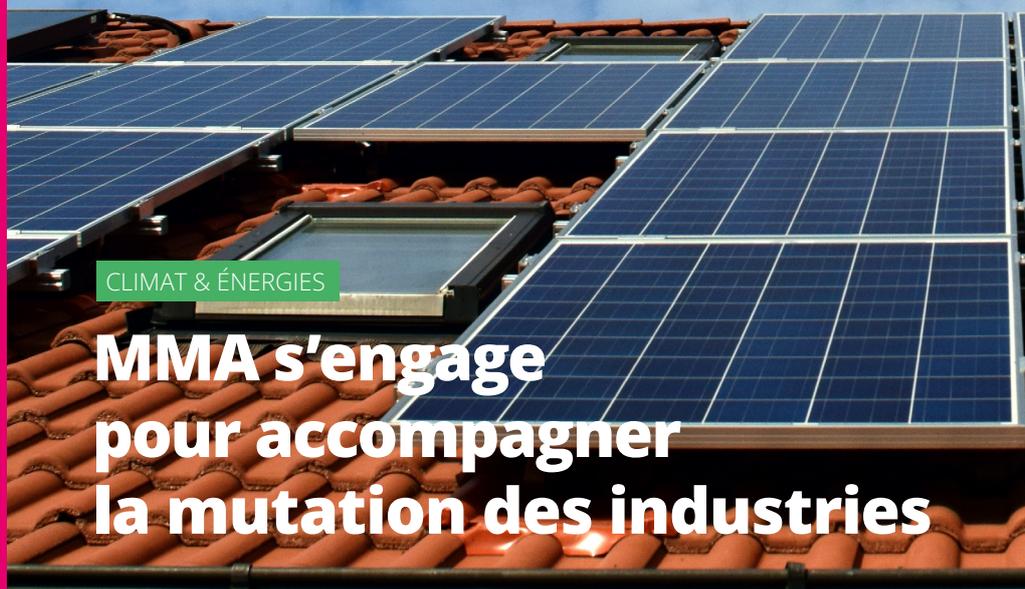


Le courtier est au cœur de chacune de nos actions. C'est ce qui fait et fera toujours toute la différence.

Albingia, compagnie d'assurance française indépendante spécialiste des risques d'entreprises, a choisi de ne travailler qu'avec les courtiers.

Depuis 60 ans, les équipes expertes et passionnées les accompagnent partout en France en leur apportant des solutions sur mesure.

albingia.fr



CLIMAT & ÉNERGIES

MMA s'engage pour accompagner la mutation des industries

Quelle est aujourd'hui la démarche de MMA en termes de RSE ?

La RSE est une préoccupation de MMA depuis plus de deux ans. À la lumière de l'actualité et des différents rapports du GIEC, le groupe Covéa a publié un livre blanc sur le sujet climatique qui est aujourd'hui décliné de manière opérationnelle au sein de MMA.

Cette déclinaison se traduit d'abord au sein de l'entreprise pour répondre à sa responsabilité économique et sociétale : organisation interne, environnement, reporting financier, éthique, engagement de durabilité.

Ensuite, dans notre métier d'assureur nous sommes préoccupés par les effets du changement climatique.



Françoise Rivet
Déleguée régionale entreprise MMA Bordeaux en charge de la souscription des marchés dommage aux biens, BTP, responsabilité civile et risques techniques.

En effet, les événements climatiques sont de plus en plus nombreux et intenses. Les catastrophes naturelles, engendrent une sinistralité croissante avec un coût qui s'annonce deux fois plus important dans les vingt prochaines. Nous sommes convaincus que la RSE sera de plus en plus impactée par la gestion du climat et la contribution que les entreprises pourront apporter pour limiter les impacts du réchauffement.

Ainsi, les compagnies autant que les courtiers, doivent connaître, appréhender et essayer d'anticiper les évolutions environnementales pour accompagner nos clients industriels dans les mutations auxquelles ils vont devoir faire face.

L'autre élément essentiel de notre réflexion concerne les transformations plus ou moins profondes nécessaires à l'évolution dans certains modèles industriels. Par exemple, les entreprises très consommatrices d'énergie ou d'eau réfléchissent à savoir comment elles vont modifier ou transformer leur consommation. Je pense notamment à des activités comme la logistique en température dirigée pour la production de froid, les industries de transformation qui utilisent de fortes puissances électriques ou de l'eau (bois, cartons, textile ...)

Mais les nouvelles énergies dites vertes sont, elles aussi, sources de nouveaux risques.

Nous sommes donc confrontés à de nouveaux paradoxes :

Produire de l'hydrogène comme alternative énergétique c'est bien mais ce combustible n'en est pas moins dangereux, disposer de flottes de véhicules électriques nécessite une connaissance technique et de sécurité des voitures notamment sur les postes de

charge ; le développement croissant des vélos et trottinettes impose de connaître les impératifs de sécurité liés au stockage des batteries au lithium ; sans oublier les panneaux photovoltaïques qui bien qu'imposés aux entreprises par la dernière loi Climat et Résilience sont à l'origine de nombreux sinistres incendie.

Quant à la filière du recyclage, vertueuse et en plein développement, elle est particulièrement exposée aux risques d'incendie (phénomènes d'autocombustion par exemple).

Autre sujet de préoccupation nouveau, les épisodes caniculaires qui augmentent les risques d'échauffement des moteurs, et des stocks de produits dangereux par exemple.

Alors comment faire pour résoudre ce paradoxe ?

Par une approche technique. Il nous appartient de comprendre techniquement ces évolutions, pour faire la distinction entre les activités qui vont être exercées dans des conditions de prévention et de protection permettant de conserver le critère d'aléas pour être assurables et les activités qui ne seront pas exercées dans des conditions assurables.

Si la probabilité de sinistre devient une certitude, il n'y a plus de place pour l'assurance.

Une adaptation est donc nécessaire.

Absolument. Ces risques sont réels, nouveaux et encore méconnus.

Nous devons apprendre à mieux les

connaître y compris d'un point de vue très technique pour mieux les maîtriser, les prévenir en tant que conseil auprès de nos clients car notre rôle est aussi d'être capable de leur donner des réponses concrètes sur les critères d'assurabilité de leurs nouvelles installations ou procédés.

C'est le rôle de notre équipe de préventeurs qui établit des préconisations techniques concrètes et adaptées à chaque situation et à chaque entreprise.

Quel est votre lien avec les intermédiaires d'assurances ?

Les courtiers ont un rôle majeur à jouer car ce sont eux qui sont au plus proche de leurs clients et qui les connaissent le mieux. Ils vont pouvoir les sensibiliser sur les nouveaux risques sur les aménagements ou travaux à entreprendre, sur ce que MMA peut leur apporter. À l'inverse, ils pourront nous faire part des préoccupations techniques ou technologiques de leurs clients.

En fonction de la taille des cabinets, les courtiers sont plus ou moins formés à ces sujets nouveaux. Il nous appartient aussi de leur apporter un maximum d'information et de formation. Un partenariat s'installe entre eux et nous sur ces sujets qui sont d'abord techniques avant d'être assurantiels. Le retour d'expérience des uns et des autres est essentiel et fait bouger les lignes. ●

Découvrez les prochains événements de votre syndicat !



> 21 SEPTEMBRE WEBINAIRE AVEC ZEI

Transformez votre démarche RSE en avantage concurrentiel grâce à Zei !



> 3 OCTOBRE WEBINAIRE AVEC STOÏK

La souscription des ETIs à l'assurance cyber avec Stoïk



> 6 OCTOBRE REMISE DES TROPHÉES COLLÈGE OCCITANIE

Matinée d'information sur le plan de continuité d'activité et remise des Trophées PLANETE CSCA Occitanie

“ Une mutuelle experte à ses côtés, ça change tout ! ”

Courtiers de proximité, des solutions santé et des services pour répondre aux besoins de vos clients relevant de 13 branches :

Bureaux d'études techniques ·
Transports routiers de marchandises, de voyageurs et sanitaires ·
Automobile · Immobilier · Restauration rapide · Métallurgie · Propreté ·
Commerces de détail non alimentaires · Formation · Boulangerie · Maintenance, distribution et location des matériels agricoles et travaux publics

Avec AÉSIO mutuelle, c'est l'assurance d'une expertise avec un conseiller dédié à vos côtés.

Contactez-nous : courtage@aesio.fr
ou sur partenaire.aesio.fr

**AÉSIO
MUTUELLE**

C'est ça, la mutuelle d'aujourd'hui